

« LE DIRLO AURA COMPRIS, SINON ON RECOMMENCERA »

POTAIN ? Des apprentis en parlent : « Une ancienne usine de 1940 », dégueulasse ! ». Les normes de sécurité ne sont pas respectées (sorties de secours fermées, machines anciennes, trop rapprochées, etc...). Marc, 1ère année d'ajustage, passe 28 h par semaine à l'atelier (« à la lime...). Les élèves travaillent gratuitement pour les profs et la cantine !

LE CET C'EST DÉJÀ L'USINE !

PAS DE REPAS POUR LES GREVISTES

Mardi 12 la mobilisation est massive, seulement 40 élèves en cours sur 400. Le CET est fermé aux grévistes, des lettres sont envoyées aux parents, il n'y aura pas de repas servi aux grévistes.

Aussitôt on s'organise : une A.G. devant Potain élit un comité de grève (9 élèves de toutes les sections). Et c'est bien mieux que l'année dernière, tout le monde prend en charge la grève !

On forme des équipes techniques : banderoles pour la manif, affiches, distribution de tracts)

On forme une délégation à la M.I.C. pour obtenir une salle.

On fait une collecte devant les lycées, dans la rue, pour s'acheter à manger tout en expliquant notre lutte.

Le directeur veut briser notre lutte en nous interdisant la cantine, il restera sur sa faim !

Forts de notre unité, du soutien général (plus de 80 F sont très vite ramassés...) nous décidons en A.G. d'envoyer des délégués au Conseil d'Administration (qui a lieu à 11 h) pour y déposer nos revendications.

Voyant que nous sommes forts et unis, décidés à ne pas céder à son chantage, le directeur cède : nous mangerons à la cantine, nous pourrons sortir après le repas (pour la manif), nous obtenons un panneau d'affichage libre dans le bahut.

**L'UNITÉ ET LA SOLIDARITÉ DANS LA LUTTE ONT PAYÉ !
NOUS NE L'OUBLIERONS PAS !**

CFT TOLBIAC, LA LUTTE PAIF !

Jeudi 6 mars des élèves de Tolbiac ont refusé d'entrer au CFT pour protester contre la loi Royer et les CFT-casernes. Réunis dans une salle, ils ont décidé d'imposer la liberté de grève et de réunion. Lorsqu'à 10h30 ils essaient d'entrer au CFT, la directrice téléphone aussitôt au rectorat et un quart d'heure plus tard, 4 cars de flics stationnent devant le bahut. Les élèves décident alors d'appeler à la grève à l'intérieur sur les mots d'ordre suivants :

- Non aux CFT-casernes
- Droit d'affichage, de réunion, de grève
- Création d'un foyer où l'on puisse se réunir quand on veut.
- Droit de sortir quand on n'a pas cours
- Refus de toutes les brimades (se mettre en rangs, etc...)
- Arrêt des dénonciations aux parents par coup de téléphone
- Refus du travail non payé
- Non à la loi Royer

Vendredi le CFT est totalement en grève, tous les élèves participent à l'Assemblée Générale et l'administration doit céder : le droit de tenir des A.G., le droit d'affichage et le droit de réunion à l'intérieur du CFT sont reconnus.

Pour les élèves de Tolbiac, la lutte a déjà apporté des améliorations des conditions dans le CFT, et ces améliorations permettront d'autres victoires.

CLICHY : ON RELEVÉ LA TÊTE

Le lycée technique CET ENREA (École Nationale de Radio et Électricité Appliquée) est en grève depuis le 7 mars.

Dès le début nous sommes partis ensemble : Assemblée Générale commune LT/CET, où a été élu un comité de grève commun qui se réunit quotidiennement avant l'A.G.

UNE SEULE LUTTE : DES PROBLÈMES DIFFÉRENTS

L'an nous avons vu que le CFT était souvent à la remorque des lycéens. Les grévistes du CET se sont donc réunis ensemble pour discuter de leurs propres problèmes, de la loi ROYER, des 10 %, de la présence des patrons dans les CET.

A la manif de jeudi après-midi : 1 cortège, 2 banderoles : « Non à la réforme Fontanet », « Halte à la main-mise du patronat dans les CET »

UNE GREVE ACTIVE : C'EST PAS FACILE, MAIS C'EST POSSIBLE

Dès vendredi 8, nous avons mis en place des cours parallèles et des commissions :

- Commission Propagande-agitation : C'est elle qui sortira mardi 12 mars 3000 tracts massivement distribués sur Clichy, pour expliquer le sens de notre lutte à la population. C'est encore de sa tête que sortira l'idée d'une délégation au Crédit Lyonnais de Levallois en grève (échange de tracts et d'expériences promesse qu'ils nous rendraient la pareille).

- Commission Réforme Fontanet-loi Royer :

Nombreux, on y a décortiqué les réformes et on en a expliqué le sens à tous : si on démarre que tout le monde sache pourquoi et précisément !

L'IDÉE DES 10 %...



Dès la première réunion du CFT, l'idée d'exiger les 10 % avait germé : « Pourquoi les lycéens et pas nous ? »

Les lycéens étaient solidaires du CFT. Lundi 11 mars, nous avons imposé les 10 % pour le CET dans les faits ! Tous ceux du CET qui voulaient, malgré l'opposition de l'administration, ont pu assister aux initiatives organisées au lycée (réunion sur la drogue, etc...) C'est un acquis qu'il faudra conserver !

MERCIÈRE EN LUTTE

INTERVIEW DE GREVISTES

Le CET Mercière de Villemomble ce sera peut-être bientôt un nouvel établissement... attendu depuis 29 ans !

En attendant, le CET Mercière, c'est 300 élèves qui sont provisoirement - depuis 1945 - dans un ancien pavillon de chasse en pierres (qui s'effritent) et en bois ! Le CET Mercière c'est des fenêtres qu'il ne faut pas approcher car netiennent que grâce à maintes et maints renforts en acier ! Ce CET, c'est aussi une sortie de secours qui n'est rien d'autre qu'un placard à défoncer ! Mercière c'est aussi une infirmière qui n'est présente que trois jours sur 5 (interdit de tomber malade ou de se blesser le jeudi ou le vendredi).

Mercière, c'est surtout 300 élèves qui en ont eu marre !

COMMENT ET À COMBIEN ETES-VOUS PARTIS EN GREVE ?

On a commencé par une distrib de tracts lundi matin, précédée et suivie de discussions individuelles. On a continué par une AG lundi 13 h dans la cour, où on a présenté la loi Royer et où on a parlé « de la possibilité d'une grève ». La grande majorité des copains présents ont décidé de débiter la grève dès mardi matin, après l'AG et après un flottement il n'y a que 100 mecs (sur 300) « qui sont rentrés en cours ».

QUELLES STRUCTURES AVEZ-VOUS MISES EN PLACE POUR CETTE GREVE ?

Tous les grévistes ont été occuper une salle. Là, quelques copains ont pris la parole pour expliquer les grèves de Plateau et des banques. On a élu 2 délégués pour la coordination après explication de leur rôle. Ensuite, toujours après explication, on a élu 5 copains au comité de grève. Enfin, des commissions ont été mises en place :

- commission d'étude sur la loi Royer,
- commission d'étude sur les conditions futures des travailleurs
- commission pour les revendications du CET.
- commission pour trouver des mots d'ordre.

On a aussi sorti une lettre aux parents pour expliquer les motifs de notre grève... Et puis on a été bouffer.

PEUS-TU ME PARLER UN PEU PLUS DE CE COMITE DE GREVE ?

Dans ce comité de grève, ils sont 5, élus démocratiquement en AG, ils sont révocables à tout moment par décision de l'AG.

Son rôle se limite d'une part à prendre une décision en cas d'extrême urgence (ce qui arrive très rarement, comme une riposte, un vidage dans le CET par exemple). D'autre part, après des discussions en son sein, le comité de grève soumet à l'AG diverses propositions : participation à des manif centrales ou locales, proposition de tracts ou de revendications etc... Mais dans tous les cas, seule l'AG décide.

ET QUE FAIT LE SYNDICAT DU « 24 NOVEMBRE » (syndicat obtenu par la CGT) DANS TOUT ÇA ?

Il se réunit toujours et comme le comité de grève, va faire des propositions aux AG.

QUEL BUT ET QUELLES ÉCHEANCES PRATIQUES ESSAYEZ-VOUS D'ATTEINDRE ?

Ce qu'on veut, c'est apprendre à mener une lutte démocratiquement, à préparer ainsi la vie active, et obtenir des avantages dès maintenant dans les CET.

Si tu veux prendre contact avec **TECHNIQUE ROUGE**, écris à : Georges PERRIN, c/o Rouge, 10 Impasse Guéméné 75004 Paris